

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement économique

Éducation

Énergie, Mines et Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 10-013

Le 28 janvier 2010

Prolongation de la consultation publique sur les politiques énergétiques

WHITEHORSE – La durée de la période de consultation publique concernant l'élaboration de politiques en matière de production indépendante d'électricité (PIE) et de facturation nette a été prolongée jusqu'au 25 février, a annoncé aujourd'hui le ministre d'Énergie, Mines et Ressources, M. Archie Lang.

« Cette prolongation donnera l'occasion aux Yukonnais de participer à l'élaboration de ces politiques lourdes de conséquences », a dit le ministre Lang. « Il est important que le Yukon continue à planifier des stratégies en vue de répondre à nos besoins futurs en matière d'énergie. »

S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie énergétique du Yukon, les deux nouvelles politiques visent à encourager la mise en valeur de sources d'énergie complémentaires renouvelables et non polluantes en vue de fournir de l'électricité aux Yukonnais.

Les producteurs d'électricité indépendants sont des entreprises privées ou des particuliers qui peuvent générer de l'électricité dans le but de la vendre aux services publics. Ils ne possèdent pas l'infrastructure nécessaire au transport de l'électricité et ils dépendent des services publics pour l'achat et la distribution de l'électricité qu'ils produisent.

La facturation nette permettrait aux propriétaires de maison ou aux entreprises qui produisent leur propre énergie à partir de sources renouvelables comme le vent ou le soleil de se raccorder au réseau. Ces petits producteurs d'énergie renouvelable seraient admissibles à un crédit pour la partie d'électricité qu'ils produisent.

La consultation publique relative à l'élaboration de ces politiques a commencé en novembre dernier et elle devait se terminer, à l'origine, le 29 janvier. L'ajout d'un autre mois donnera plus de temps aux parties intéressées, aux experts et au public pour faire connaître leur opinion.

Il est possible de télécharger un document de travail à partir du site Web d'Énergie, Mines et Ressources à l'adresse <http://www.emr.gov.yk.ca/>. Le document contient une vue d'ensemble du réseau électrique yukonnais et les points majeurs qui seront abordés dans la politique.

-30-

Renseignements :

Emily Younker
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
emily.younker@gov.yk.ca

Chris Wearmouth
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-5809
<mailto:mark.roberts@gov.yk.ca>

<%img_newsarticle%>

